

## Direction Générale des Services

Ref: CA2021/59

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DÉCEMBRE 2021**

## <u>DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE</u> DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 OCTOBRE 2021

⇒ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 10 décembre 2021 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2, Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne, Vu la délibération CA2020/55 du 11 décembre 2020,

Après en avoir délibéré,

## **⇒** APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 29 octobre 2021.

Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 10 décembre 2021.

Membres présents	24
Membres représentés	8
Abstention (s)	0
Votants	32
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	32
Pour	32
Contre	0

Le Président,

Lionel LARRÉSIDENCE

Publié le :

-5 JAN. 2022

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

-5 JAN. 2022